

chronique du Comité d'ÉMC

Lors de la première de cette chronique dans la dernière parution de l'*Orthopode*, je vous faisais part que vous alliez, de plus en plus, entendre parler d'auto-apprentissage en éducation continue.

Et bien, sachez que le Collège des Médecins du Québec vient d'adopter son programme d'autogestion du développement professionnel continu (DPC) pour assurer le maintien des compétences de ses médecins. Ce programme entrera probablement en vigueur à l'automne 2007. On connaît déjà le programme *Maincert* du Collège royal qui s'applique aux médecins spécialistes. Il existe aussi un plan similaire (MainPro) touchant les médecins généralistes via le Collège des médecins de famille (CMF). La venue du plan du CMQ permettra donc un encadrement de tous les médecins du Québec.

À partir de l'avis de cotisation 2007-2008, les membres de l'AOQ devront maintenant choisir le gestionnaire de leur plan d'auto-apprentissage, à savoir le Collège royal ou le Collège des médecins du Québec.

Est-ce que ça nous touche vraiment?

Oui, puisque sur les 258 membres actifs de l'AOQ seulement 143 sont membres associés du Collège royal. On retrouve donc 115 membres qui devront s'inscrire au programme du Collège des médecins du Québec. Ce qui fait donc que presque la moitié des membres suivra un plan et l'autre moitié en suivra un autre. Espérons que la démarche sera similaire. Quoiqu'il en soit, il faudra s'y faire...

Dans cette ligne de pensée, je vous ai posé quelques questions lors de la journée scientifique du 29 avril dernier. Voici quelques éléments qui y ressortent :

- Plus de la moitié des 23 répondants ont déclaré n'être QU'UN PEU au courant des règlements concernant le programme *Maincert* du Collège royal;
- 13 répondants sur 30 (43%) ne connaissent QU'UN PEU les 6 sections d'activités de perfectionnement professionnel permanent (PPP) du programme *Maincert*;

- 81% des répondants ne sont pas familiers avec les standards de *CanMeds* 2005;
- 88% sont en faveur de l'auto-apprentissage;
- 67% (37 répondants) estiment faire des démarches d'auto-apprentissage en plus de leurs participations à des congrès;
- Bien que 1 sur 4 n'ait jamais fait de questionnaire orthopédique sur le net depuis les 3 dernières années, 92% des 51 répondants y ont déjà fait une recherche *Medline*;

Par ailleurs, 22 personnes ont retourné le questionnaire écrit. Parmi les éléments à retenir, mentionnons :

- L'importance du maintien du certificat l'est pour : 1- la responsabilisation du médecin; 2- l'amélioration de la pratique médicale et 3- la qualité des soins spécialisés;
- Les services favorisant mieux la planification du DPC sont : 1- les outils permettant de cerner les besoins professionnels; 2- les ressources fondées sur les évidences cliniques disponibles en ligne et 3- les ateliers sur des sujets éducatifs;
- Les principales ressources pour appuyer le DPC sont : 1- les sites Web; 2- les vidéoconférences et 3- les conférences en ligne;
- En termes de fréquence, les principaux éléments contribuant au DPC sont : 1- la participation à des conférences; 2- la lecture de documents et 3- la discussion d'enjeux avec les collègues.

Au cours des prochaines parutions, j'essaierai de vous entretenir plus en détails sur le programme *Maincert* et sur les nouveaux standards de *CanMeds* 2005.

Pour le moment et, toujours dans cette ligne de favoriser l'auto-apprentissage, j'ai mis de l'avant un projet de recherche qui jaugera de l'efficacité des tests "auto-formateurs" (traduction libre de self-assessment) pour nos membres. Lors de l'envoi pour l'inscription de notre prochaine journée scientifique, vous avez reçu (ou allez recevoir) un pré-test concernant des éléments clés qui seront

discutés à cette journée. Il faudrait que, TOUS, répondiez à ce pré-test et le retourniez à l'AOQ avec votre inscription si ce n'est déjà fait. Un post-test vous sera envoyé lors d'une demande d'inscription pour une prochaine journée scientifique. Nous pourrions ainsi évaluer la rétention des connaissances suite à cette journée scientifique et l'utilité ou non de cette formule.

Advenant l'efficacité de cette approche, il serait facilement envisageable de rendre ces tests disponibles sur le site Web de l'AOQ avec l'octroi de crédits qui y serait directement rattaché.

Pour l'instant, des crédits de section 1 seront accordés à cette démarche. Donc, pour la journée de novembre prochain, il y aura 1 ou 2 crédits supplémentaires alloués pour compléter les deux tests. Nous tenterons éventuellement d'inclure cette démarche dans les crédits de section 4 ou 3.

J'espère donc que vous y participerez en grand nombre afin que l'on puisse évoluer vers des possibilités d'auto-apprentissages de plus en plus enrichissantes et de plus en plus facilement accessibles par l'intermédiaire, entre autres, de notre site Web. Il n'appartient donc qu'à vous d'en faire une réalité.

*François Cabana, m.d.
président du Comité d'éducation
médicale continue de l'AOQ
CHUS – Hôpital Fleurimont*